



LA FEDERATION COMMUNIQUE

ONF : ARRÊTONS LE MASSACRE !

Depuis plusieurs années, notre fédération dénonce la dégradation des conditions de travail au sein de l'Office national des forêts. Durant les années 1980, notamment en 84, 85 et 86, les accidents mortels avaient augmenté de façon démesurée, à la fréquence de quatre par an.

Les ouvriers forestiers ont mené d'importantes actions aboutissant à la mise en place de règles de sécurité plus strictes, notamment l'obligation de respecter les horaires, le code du travail et les conditions de sécurité. Cela avait eu pour effet de réduire sensiblement les accidents mortels dans les années 1995 et 1996.

Les politiques mises en place notamment à partir de 2002 (plan État-ONF), poursuivies en 2006, ont anéanti ces avancées. Les suppressions massives d'emploi ont contribué à une détérioration considérable des conditions de travail au sein de l'ONF. Cette situation concerne l'ensemble des personnels, tant publics que privés.

Sans relâche depuis 2006, notre fédération alerte sur le climat désastreux de l'entreprise. La politique de démantèlement sournois mise en place par les différents gouvernements a accentué les effets de ce climat social dégradé.

Les ouvriers de l'ONF ont payé un lourd tribut à ces méthodes : cinq suicides depuis 2006 ; un nouvel accident mortel survenu le 7 février 2013 en Moselle ; dans le même département, un autre accident mortel a eu lieu le même jour dans le secteur privé de la forêt. L'ensemble de cette situation dramatique nécessite que des mesures soient prises pour améliorer le climat social et les conditions de travail, notamment au sein de l'ONF.

Nous contestons la quête de productivité à outrance, qui menace l'intégrité physique et mentale des salariés. Il faut mettre un terme aux licenciements : 174 depuis 2002, ainsi que des centaines de départs non remplacés. Nous exigeons l'arrêt des suppressions d'emplois, la création d'emplois en CDI, la remise en cause du contrat plan État-ONF, qui conduit à la privatisation de l'ONF.

Les drames successifs qui touchent tous les personnels, privés et publics, sont révélateurs d'un mal-être dans l'établissement. Les choix économiques et sociaux doivent respecter les salariés de l'ONF tous statuts confondus.

Notre fédération exige que les règles de sécurité soient respectées et que s'engagent de véritables négociations porteuses de perspectives d'amélioration sociale pour les salariés de l'ONF.

Montreuil,
Le 13 février 2013